

Un projet indispensable à l'attractivité et la mobilité durable du territoire

Après des années de concertation, il est urgent que :

- La Loi d'Orientation des Mobilités (LOM) valide **un calendrier ambitieux** pour le démarrage des travaux.
- Une **Mission de financement** crédibilise et accélère le calendrier global du projet.
- Au plus tôt, créer une **gare souterraine à Marseille Saint-Charles et une 4ème voie** dans la vallée de l'Huveaune pour un véritable « RER métropolitain » au sein d'Aix-Marseille-Provence.
- La « **navette toulonnaise** » autour de la ville-centre vienne renforcer les mobilités quotidiennes dans le Var.
- En complément de la future gare Nice-Aéroport, s'engagent dans les Alpes Maritimes, dès la phase 1, des travaux de **désaturation du nœud ferroviaire azuréen**.

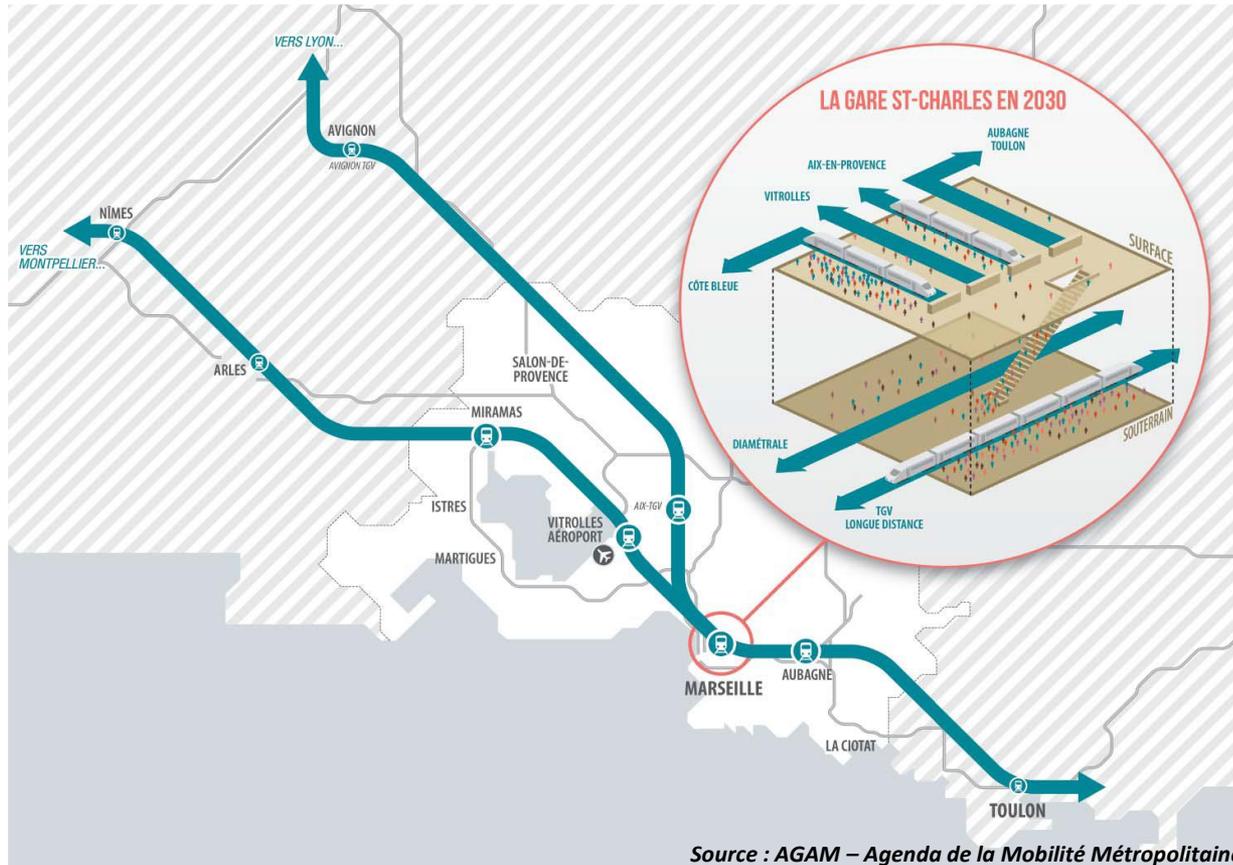
- ✓ **Les acteurs économiques attendent dans les meilleurs délais une décision ministérielle ambitieuse, qui grave dans le marbre les avancées essentielles en matière de mobilité pour nos territoires.**

Un projet indispensable ... dont l'horizon s'éloigne



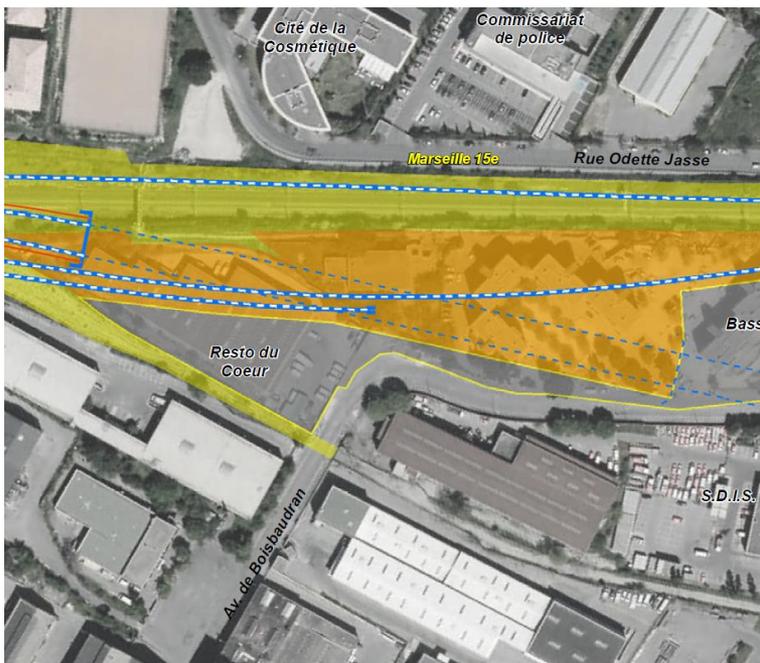
- ✓ La mobilisation de l'ensemble des acteurs doit permettre d'aboutir au plus vite à des services ferroviaires régionaux et métropolitains performants.

Aix-Marseille-Provence : la saut qualitatif viendra de la gare souterraine



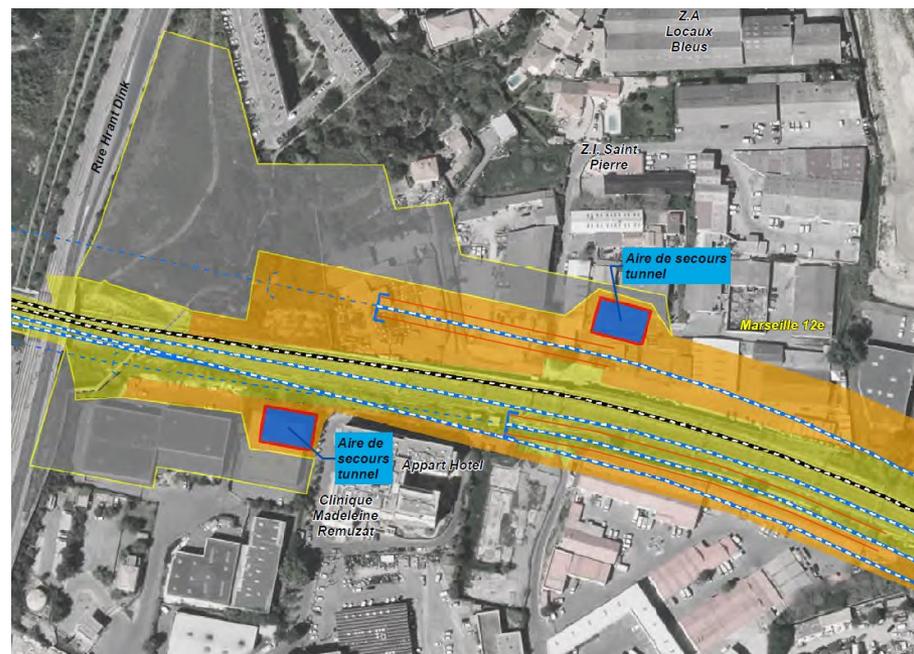
✓ **Congestion, frein à l'emploi et au développement, pollution de l'air : l'urgence d'un RER métropolitain**

Au Nord et à l'Est de Marseille, les enjeux d'insertion du projet (têtes de tunnel)



Au Nord-ZI DELORME : 2 variantes aux impacts fonciers et économiques contrastés

> Le choix de la variante SUD



A l'Est – ZI SAINT PIERRE : engager sans attendre un travail partenarial avec le monde économique

> Optimisation, relocalisation des établissements...

Merci de votre attention